

1. *Débitrice:* **André Mauron et Fils SA,**  
1679 **Villaraboud**

2. *Remarques:* Tous travaux de menuiserie, ébénisterie, agencement, charpente, construction, rénovation, achat et vente d'immeubles.

Délai pour intenter action en opposition devant le président du Tribunal de la Glâne, à Romont: 20 jours dès la publication, sinon l'état de collocation sera considéré comme accepté.

L'inventaire est aussi déposé.

Office cantonal des faillites Fribourg  
1701 Fribourg

(00413232)